Évaluation

Conseils d'utilisation: Les types de questions d'évaluation sont les suivants:

- 1) Question narrative
- 2) Question à compléter ou à terminer
- 3) Question vrai/faux

Combinez ces types de questions de différentes manières pour les utiliser avant et après l'évaluation. Chaque type d'évaluation couvre différents contenus. Aucune partie ne couvre tous les acquis. Veillez à poser plusieurs types de questions d'évaluation pour chaque acquis lorsque vous les combinez.

Les questions d'évaluation correspondent à trois principaux types d'utilisations : a) poser une question de manière informelle à l'ensemble du groupe, b) attribuer une question de manière semi-formelle à des groupes restreints ou c) soumettre de manière formelle à chaque participant plusieurs questions auxquelles il doit répondre par écrit.

Ce cours regroupe des informations ayant trait à différents domaines: l'environnement, les ressources naturelles, le maintien de la paix. La plupart sont nouvelles. Pensez à faire passer l'évaluation aux participants par groupes, et non individuellement.

- Utilisez la technique de l'« appel et de la réponse » : posez une question et demandez aux participants d'y répondre en s'aidant mutuellement. Il ne s'agit pas d'une réflexion en groupe, qui est un processus rapide. Invitez les participants à prendre le temps nécessaire pour réfléchir à chaque question.
- Il existe plusieurs bonnes réponses pour un grand nombre de questions. Utilisez une seule réponse par tableau jusqu'à ce que la question soit résolue. Invitez les participants à ajouter d'autres points, notamment concernant leur expérience en maintien de la paix. Utilisez à cet effet les informations figurant dans la colonne des réponses.

Questions d'évaluation concernant le Cours 3.5	
Questions	Réponses
Question narrative	
•	ives sous forme de questions, de demandes ou de
con	signes.
 Expliquez les principaux liens entre l'environnement et le maintien de la paix. 	 Le lien entre la vie et l'environnement Chaque geste a des effets sur l'environnement, y compris dans les situations de maintien de la
Les participants vont répondre de manière différente, en utilisant leur propre vocabulaire. Évaluez-les au moins sur deux points importants dans chaque catégorie, pour les	 L 'environnement préserve la vie, y compris dans les missions et les pays hôtes. Ce lien est étroit : ce qu'il advient d'un élément se répercute sur tous les autres.

questions 1 et 2.

- Préserver l'environnement relève du bon sens ; sinon, nous en pâtirions tous.
- L'activité des hommes transforme
- L'environnement et contribue au réchauffement de la planète. Nous devons tous développer une connaissance de l'environnement et des pratiques de préservation.

Le lien avec le maintien de la paix

- Les Nations Unies s'engagent à réduire les effets sur l'environnement des opérations qu'elles mènent à bien. Elles abordent le problème du changement climatique, la déforestation et autres questions environnementales. Les Nations Unies doivent prendre des mesures concrètes de protection environnementale, y compris les missions de maintien de la paix.
- Lorsqu'ils intègrent l'organisation, les casques bleus prennent la responsabilité d'en soutenir toutes les obligations, y compris en matière d'environnement.
- Les missions de maintien de la paix consomment davantage de ressources environnementales que dans le cadre d'autres opérations des Nations Unies. L'empreinte environnementale est importante.
 - Le transport, le carburant, l'eau, l'énergie, les déchets et les matériaux de construction sont autant d'éléments qui mettent encore plus sous pression des pays déjà vulnérables se remettant d'un conflit.
 - L'action des Nations Unies doit s'inscrire dans le cadre des solutions proposées, et non constituer un autre problème majeur.
 - Habituellement, elles déploient les casques bleus dans les régions où la situation environnementale est précaire et où les ressources naturelles viennent à manquer. Les opérations n'ayant pas d'effets importants sur les environnements résistants affectent gravement les environnements vulnérables.
 - Il convient d'améliorer certains points ; nous avons en effet tous besoin d'aide.

2. Expliquez les principaux liens entre
les ressources naturelles et le
maintien de la paix.

Les liens entre les ressources naturelles

- Les ressources naturelles, comme la terre, l'eau, l'énergie, le pétrole et le diamant, sont à l'origine de nombreux conflits.
- La vente illicite de ressources naturelles permet de financer celle des autres ressources naturelles : le pétrole, l'or et le diamant.
- Les conditions d'exploitation des êtres humains sont inhumaines : l'esclavage, le travail forcé, l'exploitation et le non-respect des droits fondamentaux.
- Les groupes terroristes vivent de la vente des ressources naturelles et culturelles, et des objets et œuvres historiques.
- En général, les Nations Unies déploient les missions de maintien de la paix dans des régions où la situation environnementale est précaire, et qui subissent les effets du changement climatique.
- Savoir dans quelle mesure les ressources naturelles (par exemple, le diamant, les objets et œuvres antiques) attisent les conflits permet aux casques bleus d'éviter de les acheter et de soutenir ainsi à leur insu les crimes, les conflits et la destruction de ces régions.

3. En quoi les opérations des missions peuvent-elles nuire à l'environnement local, ainsi qu'à la santé et au bien-être des populations locales?

Exemples

Les déchets toxiques que les véhicules des Nations Unies produisent affectent la qualité de l'eau

- les véhicules de l'organisation polluent les sols : le gazole ou les lubrifiants peuvent s'infiltrer dans les sols et toucher la nappe phréatique ;
- les populations locales peuvent puiser l'eau d'un puits s'approvisionnant directement dans la même nappe phréatique contaminée par les déchets toxiques d'une mission des Nations Unies.

Les besoins en construction accélèrent la déforestation

 Les besoins en matériaux de construction du personnel des missions peuvent accentuer le phénomène d'abattage des arbres pour obtenir le bois et le charbon nécessaires à la fabrication des

biriques (par exemple, au Darfour, on utilise un autre type de brique, ce qui a des conséquences positives pour l'environnement). 4. Qui est responsable en particulier dans une mission de la politique, de la réglementation et des objectifs en matière d'environnement ? 1. l'ensemble du personnel : Depuis le sommet de la hiérarchie : 1. le responsable de l'environnement ? 1. le RSSG/HOM; 1. le commandant de la Force ; 1. le chef de la composante police ; 1. le responsable désigné de la composante police ; 1. le responsable désigné de la composante police ; 1. le responsable de l'environnement ; 2. le responsable de l'environnement ; 3. Décrivez la politique de gestion des déchets appliquée pour les missions sur le terrain des Nations Unies. 4. Décrivez la politique de gestion des déchets appliquée pour les missions sur le terrain des Nations Unies. 5. Décrivez la politique de gestion des déchets qu'elle produit. 4. L'organisation assume l'entière responsabilité des déchets qu'elle produit. 5. L'organisation assume l'entière re déchets qu'une mission, car cela permet ; 6. L'organisation assume l'entière et des déchets fout au long du cycle de vie d'une mission, car cela permet ; 6. de préserver l'environnement dans toutes les opérations des missions et des Nations Unies; 6. Que dit le Code de conduite personnelle applicable aux casques bleus (militaires et policiers) en de la mission; 6. Que dit le Code de conduite personnelle applicable aux casques bleus (militaires et policiers) en de la mission; 6. Que dit le Code de conduite personnelle applicable aux casques bleus (militaires et policiers) en matière d'environnement ? 7. Les Nations Unies appliquent frois types de politiques et de directives 6. Que dit le Code de conduite personnelle applicable aux casques bleus (militaires et policiers) en matière d'environnement ? 8. La politique environnement de des missions sur le terrain des Nations		
 le responsable de l'environnement; le responsable de la gestion des déchets; les services médicaux; les services médicaux; les services d'ingénierie; le service du développement des politiques; le service de gestion des conférences; l'ensemble du personnel. L'organisation assume l'entière responsabilité des déchets qu'elle produit. Il est primordial de bien gérer les déchets tout au long du cycle de vie d'une mission, car cela permet; de réduire les coûts; de préserver l'environnement dans toutes les opérations des missions et des Nations Unies; d'améliorer la santé et le bien-être du personnel de la mission et des populations locales; d'améliorer la gestion de la mission à chaque étape de son cycle de vie; de limiter la quantité de déchets produits au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de réutiliser, recycle et récupérer les déchets; de bien mettre au rebut les autres déchets. « Respecter et valoriser l'environnement, y compris la faune et la flore, du pays hôte. » La politique environnementale des 	dans une mission de la politique, de la réglementation et des objectifs en matière	des conséquences positives pour l'environnement). L'ensemble du personnel : Depuis le sommet de la hiérarchie : les secrétaires généraux adjoints du DOMP et du DAM ; le RSSG/HOM ; le commandant de la Force ; le chef de la composante police ; le directeur/chef de l'appui aux missions, responsable désigné de la composante militaire ;
 le responsable de la gestion des déchets; les services médicaux; les services d'ingénierie; le service du développement des politiques; le service de gestion des conférences; l'ensemble du personnel. L'organisation assume l'entière responsabilité des déchets qu'elle produit. Il est primordial de bien gérer les déchets tout au long du cycle de vie d'une mission, car cela permet; de préserver l'environnement dans toutes les opérations des missions et des Nations Unies; d'améliorer la santé et le bien-être du personnel de la mission et des populations locales; d'améliorer la gastion de la mission à chaque étape de son cycle de vie; de limiter la quantité de déchets produits au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; 		·
 les services médicaux; les services d'ingénierie; le service du développement des politiques; le service de gestion des conférences; l'ensemble du personnel. L'organisation assume l'entière responsabilité des déchets qu'elle produit. Il est primordial de bien gérer les déchets tout au long du cycle de vie d'une mission, car cela permet; de réduire les coût; de préserver l'environnement dans toutes les opérations des missions et des Nations Unies; d'améliorer la santé et le bien-être du personnel de la mission et des populations locales; d'améliorer la gestion de la mission à chaque étape de son cycle de vie; de limiter la quantité de déchets produits au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la flore, du pays hôte. » 		
 les services d'ingénierie; le service du développement des politiques; le service du gestion des conférences; l'ensemble du personnel. L'organisation assume l'entière responsabilité des déchets qu'elle produit. ll est primordial de bien gérer les déchets tout au long du cycle de vie d'une mission, car cela permet: de réduire les coûts; de préserver l'environnement dans toutes les opérations des missions et des Nations Unies; d'améliorer la santé et le bien-être du personnel de la mission à chaque étape de son cycle de vie; de limiter la quantité de déchets produits au sein de la mission; de révenir le gaspillage au sein de la mission; de révenir le gaspillage au sein de la mission; de révenir le gaspillage au sein de la mission; de réutiliser, recycle et récupérer les déchets; de bien mettre au rebut les autres déchets. Que dit le Code de conduite personnelle applicable aux casques bleus (militaires et policiers) en matière d'environnement? Les Nations Unies appliquent trois La politique environnementale des 		•
 le service de gestion des conférences; l'ensemble du personnel. L'organisation assume l'entière responsabilité des déchets qu'elle produit. Il est primordial de bien gérer les déchets tout au long du cycle de vie d'une mission, car cela permet : de réduire les coûts; de préserver l'environnement dans toutes les opérations des missions et des Nations Unies; d'améliorer la santé et le bien-être du personnel de la mission à chaque étape de son cycle de vie; de limiter la quantité de déchets produits au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de personnelle applicable aux casques bleus (militaires et policiers) en matière d'environnement? La politique environnementale des La politique environnementale des 		
 l'ensemble du personnel. Décrivez la politique de gestion des déchets appliquée pour les missions sur le terrain des Nations Unies. l'espanisation assume l'entière responsabilité des déchets qu'elle produit. ll est primordial de bien gérer les déchets tout au long du cycle de vie d'une mission, car cela permet : de réduire les coûts ; de préserver l'environnement dans toutes les opérations des missions et des Nations Unies ; d'améliorer la santé et le bien-être du personnel de la mission et des populations locales ; d'améliorer la gestion de la mission à chaque étape de son cycle de vie ; de limiter la quantité de déchets produits au sein de la mission ; de prévenir le gaspillage au sein de la mission ; de prévenir le gaspillage au sein de la mission ; de prévenir le gaspillage au sein de la mission ; de prévenir le gaspillage au sein de la mission ; de prévenir le gaspillage au sein de la mission ; de prévenir le gaspillage au sein de la mission ; de prévenir le gaspillage au sein de la mission ; de prévenir le gaspillage au sein de la mission ; de prévenir le gaspillage au sein de la mission ; de prévenir le gaspillage au sein de la mission ; de prévenir le gaspillage au sein de la mission ; de prévenir le gaspillage au sein de la mission ; de prévenir le gaspillage au sein de la mission ; de prévenir le gaspillage au sein de la mission ; de prévenir le gaspillage au sein de la mission ; de prévenir le gaspillage au sein de la mission ; de prévenir le gaspillage au sein de la mission ; de prévenir le gaspillage au sein de la mission ; de prévenir le gaspillage au sein de la mission ; de prévenir le gaspillage au sein de la mission ; de prévenir le gaspillage au sein de la mission ; de prévenir le gaspillage au sein de la mission ;		
 5. Décrivez la politique de gestion des déchets appliquée pour les missions sur le terrain des Nations Unies. L'organisation assume l'entière responsabilité des déchets qu'elle produit. Il est primordial de bien gérer les déchets tout au long du cycle de vie d'une mission, car cela permet : de réduire les coûts; de préserver l'environnement dans toutes les opérations des missions et des Nations Unies; d'améliorer la santé et le bien-être du personnel de la mission et des populations locales; d'améliorer la gestion de la mission à chaque étape de son cycle de vie; de limiter la quantité de déchets produits au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de bien mettre au rebut les autres déchets. « Respecter et valoriser l'environnement, y compris la faune et la flore, du pays hôte. » 6. Que dit le Code de conduite personnelle applicable aux casques bleus (militaires et policiers) en matière d'environnement? 7. Les Nations Unies appliquent trois La politique environnementale des 		
des déchets appliquée pour les missions sur le terrain des Nations Unies. Il est primordial de bien gérer les déchets tout au long du cycle de vie d'une mission, car cela permet : - de réduire les coûts; - de préserver l'environnement dans toutes les opérations des missions et des Nations Unies; - d'améliorer la santé et le bien-être du personnel de la mission et des populations locales; - d'améliorer la gestion de la mission à chaque étape de son cycle de vie; - de limiter la quantité de déchets produits au sein de la mission; - de réutiliser, recycle et récupérer les déchets; - de bien mettre au rebut les autres déchets. (*Respecter et valoriser l'environnement, y compris la faune et la flore, du pays hôte. *) - La politique environnementale des	5 Décrivez la politique de aestion	
missions sur le terrain des Nations Unies. Il est primordial de bien gérer les déchets tout au long du cycle de vie d'une mission, car cela permet : - de réduire les coûts; - de préserver l'environnement dans toutes les opérations des missions et des Nations Unies; - d'améliorer la santé et le bien-être du personnel de la mission et des populations locales; - d'améliorer la gestion de la mission à chaque étape de son cycle de vie; - de limiter la quantité de déchets produits au sein de la mission; - de prévenir le gaspillage au sein de la mission; - de prévenir le gaspillage au sein de la mission; - de réutiliser, recycle et récupérer les déchets; - de bien mettre au rebut les autres déchets. 6. Que dit le Code de conduite personnelle applicable aux casques bleus (militaires et policiers) en matière d'environnement? 7. Les Nations Unies appliquent trois - La politique environnementale des		-
tout au long du cycle de vie d'une mission, car cela permet : - de réduire les coûts ; - de préserver l'environnement dans toutes les opérations des missions et des Nations Unies ; - d'améliorer la santé et le bien-être du personnel de la mission et des populations locales ; - d'améliorer la gestion de la mission à chaque étape de son cycle de vie ; - de limiter la quantité de déchets produits au sein de la mission ; - de prévenir le gaspillage au sein de la mission ; - de réutiliser, recycle et récupérer les déchets; - de bien mettre au rebut les autres déchets. 6. Que dit le Code de conduite personnelle applicable aux casques bleus (militaires et policiers) en matière d'environnement ? 7. Les Nations Unies appliquent trois - La politique environnementale des		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
car cela permet: - de réduire les coûts; - de préserver l'environnement dans toutes les opérations des missions et des Nations Unies; - d'améliorer la santé et le bien-être du personnel de la mission et des populations locales; - d'améliorer la gestion de la mission à chaque étape de son cycle de vie; - de limiter la quantité de déchets produits au sein de la mission; - de prévenir le gaspillage au sein de la mission; - de réutiliser, recycle et récupérer les déchets; - de bien mettre au rebut les autres déchets. 6. Que dit le Code de conduite personnelle applicable aux casques bleus (militaires et policiers) en matière d'environnement? 7. Les Nations Unies appliquent trois - La politique environnementale des	Unies.	 Il est primordial de bien gérer les déchets
- de réduire les coûts; - de préserver l'environnement dans toutes les opérations des missions et des Nations Unies; - d'améliorer la santé et le bien-être du personnel de la mission et des populations locales; - d'améliorer la gestion de la mission à chaque étape de son cycle de vie; - de limiter la quantité de déchets produits au sein de la mission; - de prévenir le gaspillage au sein de la mission; - de réutiliser, recycle et récupérer les déchets; - de bien mettre au rebut les autres déchets. 6. Que dit le Code de conduite personnelle applicable aux casques bleus (militaires et policiers) en matière d'environnement? 7. Les Nations Unies appliquent trois - La politique environnementale des		
- de préserver l'environnement dans toutes les opérations des missions et des Nations Unies; - d'améliorer la santé et le bien-être du personnel de la mission et des populations locales; - d'améliorer la gestion de la mission à chaque étape de son cycle de vie; - de limiter la quantité de déchets produits au sein de la mission; - de prévenir le gaspillage au sein de la mission; - de réutiliser, recycle et récupérer les déchets; - de bien mettre au rebut les autres déchets. 6. Que dit le Code de conduite personnelle applicable aux casques bleus (militaires et policiers) en matière d'environnement? 7. Les Nations Unies appliquent trois - La politique environnementale des		· ·
les opérations des missions et des Nations Unies; d'améliorer la santé et le bien-être du personnel de la mission et des populations locales; d'améliorer la gestion de la mission à chaque étape de son cycle de vie; de limiter la quantité de déchets produits au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de réutiliser, recycle et récupérer les déchets; de bien mettre au rebut les autres déchets. de bien mettre au rebut les autres déchets. « Respecter et valoriser l'environnement, y compris la faune et la flore, du pays hôte. » T. Les Nations Unies appliquent trois compris la politique environnementale des		
 d'améliorer la santé et le bien-être du personnel de la mission et des populations locales; d'améliorer la gestion de la mission à chaque étape de son cycle de vie; de limiter la quantité de déchets produits au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de réutiliser, recycle et récupérer les déchets; de bien mettre au rebut les autres déchets. Que dit le Code de conduite personnelle applicable aux casques bleus (militaires et policiers) en matière d'environnement? Les Nations Unies appliquent trois La politique environnementale des 		les opérations des missions et des Nations
populations locales; - d'améliorer la gestion de la mission à chaque étape de son cycle de vie; - de limiter la quantité de déchets produits au sein de la mission; - de prévenir le gaspillage au sein de la mission; - de réutiliser, recycle et récupérer les déchets; - de bien mettre au rebut les autres déchets. 6. Que dit le Code de conduite personnelle applicable aux casques bleus (militaires et policiers) en matière d'environnement? 7. Les Nations Unies appliquent trois - La politique environnementale des		
 d'améliorer la gestion de la mission à chaque étape de son cycle de vie; de limiter la quantité de déchets produits au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de réutiliser, recycle et récupérer les déchets; de bien mettre au rebut les autres déchets. Que dit le Code de conduite personnelle applicable aux casques bleus (militaires et policiers) en matière d'environnement? Les Nations Unies appliquent trois La politique environnementale des 		
chaque étape de son cycle de vie ; de limiter la quantité de déchets produits au sein de la mission ; de prévenir le gaspillage au sein de la mission ; de réutiliser, recycle et récupérer les déchets ; de bien mettre au rebut les autres déchets. 6. Que dit le Code de conduite personnelle applicable aux casques bleus (militaires et policiers) en matière d'environnement ? 7. Les Nations Unies appliquent trois chaque étape de son cycle de vie ; de limiter la quantité de déchets produits au sein de la mission ; de prévenir le gaspillage au sein de la mission ; de réutiliser, recycle et récupérer les déchets ; de bien mettre au rebut les autres déchets. « Respecter et valoriser l'environnement, y compris la faune et la flore, du pays hôte. » La politique environnementale des		
 de limiter la quantité de déchets produits au sein de la mission; de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de réutiliser, recycle et récupérer les déchets; de bien mettre au rebut les autres déchets. Que dit le Code de conduite personnelle applicable aux casques bleus (militaires et policiers) en matière d'environnement? Les Nations Unies appliquent trois de bien mettre au rebut les autres déchets. « Respecter et valoriser l'environnement, y compris la faune et la flore, du pays hôte. » La politique environnementale des 		9
 de prévenir le gaspillage au sein de la mission; de réutiliser, recycle et récupérer les déchets; de bien mettre au rebut les autres déchets. Que dit le Code de conduite personnelle applicable aux casques bleus (militaires et policiers) en matière d'environnement? Respecter et valoriser l'environnement, y compris la faune et la flore, du pays hôte. » La politique environnementale des 		 de limiter la quantité de déchets produits au
 de réutiliser, recycle et récupérer les déchets; de bien mettre au rebut les autres déchets. Que dit le Code de conduite personnelle applicable aux casques bleus (militaires et policiers) en matière d'environnement? de réutiliser, recycle et récupérer les déchets. « Respecter et valoriser l'environnement, y compris la faune et la flore, du pays hôte. » La politique environnementale des 		 de prévenir le gaspillage au sein de la
 de bien mettre au rebut les autres déchets. 6. Que dit le Code de conduite personnelle applicable aux casques bleus (militaires et policiers) en matière d'environnement ? de bien mettre au rebut les autres déchets. « Respecter et valoriser l'environnement, y compris la faune et la flore, du pays hôte. » T. Les Nations Unies appliquent trois La politique environnementale des 		 de réutiliser, recycle et récupérer les
personnelle applicable aux casques bleus (militaires et policiers) en matière d'environnement ? 7. Les Nations Unies appliquent trois compris la faune et la flore, du pays hôte. » compris la faune et la flore, du pays hôte. » - La politique environnementale des		 de bien mettre au rebut les autres déchets.
bleus (militaires et policiers) en matière d'environnement ? 7. Les Nations Unies appliquent trois - La politique environnementale des		
matière d'environnement ? 7. Les Nations Unies appliquent trois - La politique environnementale des		compris la taune et la flore, du pays hôte. »
7. Les Nations Unies appliquent trois - La politique environnementale des	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
		- La politique environnementale des
	1 1 1	

en matière d'environnement. Quels sont-ils ? Pourquoi est-il important pour les casques bleus de les connaître ?

Cette question ne porte pas sur le contenu des politiques mises en œuvre :

- a) identifiez-les;
- b) expliquez les raisons de leur existence.

Le but est de réfléchir sur les objectifs et les faits. Différentes questions d'évaluation traitent du contenu du cours sur ces politiques.

- Unies (Ref.2009.6)
- La politique de gestion des déchets des missions sur le terrain des Nations Unies (Ref.2015.6)
- Le Code de conduite personnelle applicable aux casques bleus (militaires et policiers) préconise de « respecter et valoriser l'environnement, y compris la faune et la flore, du pays hôte ».

Pourquoi est-ce important?

- parce que cette politique s'adresse à « L'ENSEMBLE du personnel » pour qu'il agisse dans le but de s'y conformer;
- soutenir cette politique permet également de soutenir la mission dans les principaux domaines d'intervention :
 - l'amélioration des effets sur l'environnement :
 - la préservation de la santé et du bien-être du personnel des Nations Unies et des populations locales;
 - le renforcement de la perception du public et de la réputation de l'organisation;
 - le respect de la législation ;
 - le fait de donner l'exemple.
- Les Nations Unies invitent l'ensemble du personnel à connaître et à respecter chaque politique s'appliquant à son travail. Même si elles ne donnent aucune directive explicite à l'ENSEMBLE du personnel, les Nations Unies exigent que les casques bleus connaissent la doctrine s'appliquant à leur travail et à leur mission.

Le terme « doctrine » désigne tous les principes, positions et politiques de l'organisation guidant le maintien de la paix :

- les politiques,
- les procédures,
- les procédures normalisées d'exploitation,
- les orientations,
- les consignes,
- les directives,
- les mandats,
- les conventions.
- les traités,
- les conventions.

Rappelez aux participants que ce processus

	s'inscrit dans la continuité de la charte des Nations Unies et qu'il tient compte du droit international et des conventions s'appliquant aux missions. Les modules de formation de base préalable au déploiement présentent aux casques bleus les principes fondamentaux à retenir. Les autres modules permettent de renforcer les notions de base. Si les Nations Unies proposent une formation continue comme compétence de base, c'est parce que le personnel a beaucoup à apprendre, ce qui prend du temps.
	Même si le Code de conduite personnelle applicable aux casques bleus ne concerne pas directement les civils, en connaître les dispositions permet d'en améliorer la résolution collective pour préserver l'environnement.
8. Répertoriez les domaines où les missions de maintien de la paix des Nations Unies ont des effets sur l'environnement.	 l'eau; l'énergie; les déchets solides et toxiques; les eaux usées (eaux noires, eaux grises); la faune et la flore; les ressources côtières et insulaires; les ressources historiques et culturelles.
9. Citez des exemples de déchets solides et toxiques produits dans le cadre des missions de maintien de la paix.	Les déchets solides les déchets fonctionnels; les gravats; les déchets métalliques; les déchets alimentaires. Les déchets toxiques les produits médicaux; les huiles usagées; les piles usagées; les déchets électroniques; les stocks de produits chimiques, les explosifs et les munitions.
10. Cinq domaines sont essentiels en matière d'environnement pour traiter les questions relatives aux casques bleus et aux missions de maintien de la paix. Citez-les et soulevez plusieurs points concernant chacun.	L'eau, les déchets et l'énergie la sélection rigoureuse des sites, l'orientation des bâtiments dans l'organisation du camp; les stations de traitement des eaux usées (recyclage de l'eau): on en recense environ 400 dans le monde entier; les générateurs hybrides permettant de réduire la consommation de combustibles, les émissions et la quantité de déchets produits; la cession au pays hôte des installations et

- équipements utilisés au départ de la mission :
- les chauffe-eaux solaires.

Les plantes et les animaux sauvages – La faune et la flore

- leur préservation favorise le bien-être ;
- les écosystèmes diversifiés sont plus sains (ils préservent la diversité des peuples autochtones);
- le braconnage, le commerce illicite d'espèces en voie d'extinction et les crimes fauniques sont à éviter;
- la chasse ou la pêche non réglementée, l'acquisition de plantes et d'animaux vivants ou morts;
- la construction de structures bloquant les corridors fauniques ou détruisant les habitats naturels.

La gestion des déchets

- la gestion appropriée des produits toxiques :
 - le marquage des différents sites comme lieux d'entreposage de produits toxiques et inflammables;
 - la fermeture des conteneurs cylindriques et le marquage de leur contenu;
 - la protection des cylindres contre la contamination des sols.
- la gestion des décharges (sécurisation du site, éloignement des animaux détritivores);
- la quantité de déchets produits.

Les économies de carburant et les énergies renouvelables

- augmenter le rendement énergétique ;
- utiliser les énergies renouvelables pour réaliser des économies, purifier l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

L'empreinte carbone :

- le rendement énergétique et les énergies renouvelables permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- l'empreinte carbone englobe trois types de trafic aérien (la flotte des Nations Unies, la relève des contingents et les vols commerciaux);

les missions de maintien de la paix

	représentent plus de 56 % des émissions globales de gaz à effet de serre de l'organisation.
11. Qu'est-ce que « Greening the Blue Helmets » ?	 une devise; l'engagement des Nations Unies de veiller à ce que les casques bleus produisent des effets positifs et durables sur l'environnement, et non des effets négatifs.
12. Expliquez en quoi la coopération environnementale peut être efficace pour le maintien de la paix et citez plusieurs exemples.	Les opérations de maintien de la paix peuvent tirer parti des ressources naturelles et culturelles pour contribuer à la stabilité et à la consolidation précoce de la paix grâce : - aux emplois créés dans le cadre des projets environnementaux; - aux moyens de subsistance; - à la reprise économique; - à la réconciliation.
	Exemples La MINUSMA, au Mali: première mission mandatée pour: a) gérer les effets sur l'environnement, et b) manœuvrer en toute conscience à proximité des sites culturels et historiques. L'UNAMA, en Afghanistan: replantation de pistachiers, création d'emplois pour les anciens combattants et les populations vulnérables L'UNIFIL, au Liban: replantation d'espèces d'arbres mixtes (a permis de cultiver des fruits, relancer l'activité apicole,
13. Expliquez en quoi les ressources naturelles constituent des facteurs de conflit et citez plusieurs exemples.	 partager les espaces verts pour les populations et créer un climat de confiance). Les ressources naturelles sont à l'origine de nombreux conflits. Les recettes de l'exploitation des ressources naturelles peuvent servir à financer des conflits violents. Les désaccords sur la pénurie des ressources naturelles peuvent attiser la violence des conflits et retarder le processus de paix. Les dommages environnementaux et les populations marginalisées incitent au conflit, notamment lorsque l'extraction des ressources naturelles ne présente aucun bénéfice pour les populations locales. Exemples: Bougainville et le delta du Niger

	 Depuis 1948, les Nations Unies ont déployé 19 missions de maintien de la paix pour régler les conflits liés aux ressources naturelles. Elles en ont déployé 9 autres depuis 2000. Les ressources (produits de valeur): le diamant; le bois; les minéraux; le pétrole. Les pays disposant de « ressources de conflit » le Cambodge; la République démocratique du Congo; la Côte d'Ivoire; le Libéria; la Sierra Leone. Les Nations Unies doivent déjouer les tentatives de dégradation ou d'exploitation de l'eau, de la terre, de l'air, du bois, de la faune et de la flore, du patrimoine culturel et historique, et des minéraux, et préserver toutes ces ressources: a) C'est la meilleure chose à faire. b) Cela permet de préserver la santé, le bien-être et les moyens de subsistance des populations locales.
14. Décrivez différents types de ressources culturelles et d'objets du patrimoine culturel.	Ressources culturelles intangibles Peintures, sculptures, pièces de monnaie, manuscrits Ressources culturelles tangibles Immobiles: monuments, sites archéologiques Mobiles: monuments, sites archéologiques Sous-marines: épaves de navires, récifs coralliens, bateaux et cités antiques
Complétez I	es phrases suivantes
1. Le programme des « 4R » en matière de gestion de l'environnement est ———, ———, ———,	Réduire Réutiliser Recycler Récupérer Les participants peuvent également répondre :

	 Refuser: n'achetez pas ni n'utilisez de produits qui nuisent à l'environnement. Récupérer: adaptez les objets à un autre type d'utilisation lorsque vous n'en avez plus besoin.
2. Limiter les effets sur l'environnement du personnel de maintien de la paix présente les trois avantages suivants :	 permet de réaliser des économies sur le budget alloué à la mission, aux Nations Unies et aux États membres; permet d'améliorer le bien-être et la sécurité des populations locales et du personnel de maintien de la paix de l'organisation; permet de renforcer l'excellence opérationnelle.
3 implique que les pollueurs doivent engager les frais de nettoyage et de réparation nécessaires pour effacer les dommages qu'ils ont provoqués.	Le ou les pollueurs paient
4. Les missions reposent essentiellement sur et pour s'approvisionner en carburant et en électricité.	 L'essence et le gazole utilisés pour les générateurs, et le parc de 17 000 véhicules le carburant Jet A1 utilisé pour les avions 257 des Nations Unies Les frais en carburant sont onéreux dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations Unies.
5. Selon le principe, les casques bleus ne doivent pas surconsommer, ni contaminer les ressources naturelles et culturelles, ni en abuser.	Le principe « Do No Harm » (« Ne pas nuire ») Ce principe couvre les gestes les plus simples et les actions de grande envergure : ne pas laisser traîner de déchets ou faire tourner un moteur au ralenti ; conserver une empreinte environnementale réduite ; éviter d'acheter des objets culturels ou des ressources illicites à l'origine de conflits. Donnez l'exemple.
6 sont à l'origine de la vie, de la richesse et du bien-être.	Les ressources naturelles (l'eau, l'air, la terre, les sols, les arbres, les minéraux).
	ions vrai/faux
Chaque mission sur le terrain doit fixer sa politique, sa réglementation et ses objectifs en matière d'environnement.	Vrai. Il s'agit entre autres de politiques, directives, procédures normalisées d'exploitation, plans d'action et commissions applicables aux missions.
2. La gestion des déchets n'est pas un problème dans les missions sur le	Faux. La gestion des déchets constitue une priorité

terrain jusqu'à ce que le personnel chargé des opérations de maintien de la paix se prépare à partir.	tout au long du cycle de vie d'une mission de maintien de la paix. Il s'agit de préserver l'environnement, ainsi que la santé et le bien- être du personnel et des populations locales.
	 Chaque mission doit : réduire la quantité de déchets qu'elle peut produire ; bien gérer les produits pour les empêcher de finir en déchets ; réutiliser, recycler et récupérer tous les déchets possibles ; bien mettre au rebut les autres déchets.
Tous les casques bleus doivent agir de manière responsable en matière d'environnement.	Vrai. Le Groupe indépendant de haut niveau chargé d'étudier les opérations de paix
4. Une opération de maintien de la paix peut affecter davantage l'environnement local que les populations locales. Output Description de maintien de la paix peut affecter davantage les populations locales.	Faux. Les effets d'une mission peuvent être plus importants : I le nombre d'habitants d'une ville ; I a quantité d'eau nécessaire et de déchets produits ; I le nombre de bâtiments et de véhicules ; I le nombre de mouvements et de déplacements, et la quantité de carburant utilisé.
5. Les orientations de gestion environnementale destinées au personnel de maintien de la paix ne traitent pas de certains sujets, comme laisser traîner des déchets ou faire tourner un moteur au ralenti.	Faux. Ces orientations préconisent de respecter l'environnement par tous les moyens, qu'ils soient ou non importants. Chaque geste compte. Les populations locales relèvent les inactions ou les négligences, même pour certaines choses, comme laisser traîner des déchets ou faire tourner un moteur au ralenti. Ce type de comportement est considéré comme un manque de respect vis-à-vis de l'environnement et des populations locales. Il affecte négativement leur vision de la mission en tant que partenaire d'excellence.
6. En général, le Conseil de sécurité confie aux missions de maintien de la paix des mandats plus systématiques en matière de coopération environnementale pour consolider la paix.	Vrai. Les mandats plus systématiques sont directs ou indirects. Les derniers mandats renforcent les missions en matière de coopération environnementale pour consolider la paix.

	Ces mandats sont différents des politiques de gestion environnementale concernant le déroulement des missions.
7. Toutes les ressources naturelles sont renouvelables ; elles peuvent être renouvelées.	Faux. Certaines ressources naturelles sont renouvelables (les arbres et les êtres vivants). Les populations peuvent se redévelopper. Certaines ressources naturelles ne sont pas renouvelables ou leur renouvellement est si long qu'elles ne peuvent pas être
	renouvelées pour satisfaire les besoins humains (exemples : le pétrole et le gaz).